

unicef 

pour chaque enfant

La Situation des enfants dans le monde 2025

Mettre fin à la pauvreté touchant les enfants : Notre impératif commun

Résumé analytique

La pauvreté empoisonne l'enfance – et met en péril notre avenir à toutes et tous

▼
Cette réalité n'est pas une question de manque de ressources ; c'est une question de priorités.

Elle peut coûter la vie aux enfants, compromettre leur santé et leur développement, et restreint leur apprentissage. Ses conséquences dépassent largement l'enfance : les adultes qui ont grandi dans la pauvreté bénéficient de moins bonnes perspectives d'emploi, vivent moins longtemps et sont plus nombreux à souffrir de dépression et d'anxiété.

La pauvreté nuit également aux sociétés, car elle limite la capacité des enfants à réaliser leur plein potentiel, compromettant de fait la future prospérité économique. Elle fragilise en outre les liens sociaux en creusant un fossé entre les nantis et les personnes démunies. Enfin, en privant les communautés du sentiment d'espoir, elle crée des conditions propices à la violence et à l'extrémisme¹.

Alors que les dépenses militaires à l'échelle du globe ont atteint le montant record de 2 720 milliards de dollars des États-Unis², des centaines de millions d'enfants continuent de vivre dans la précarité, sans pouvoir subvenir à leurs besoins élémentaires comme aller à l'école, accéder à l'eau salubre et bénéficier d'un abri adéquat.

Cette réalité n'est pas une question de manque de ressources ; c'est une question de priorités.

Des progrès sont possibles

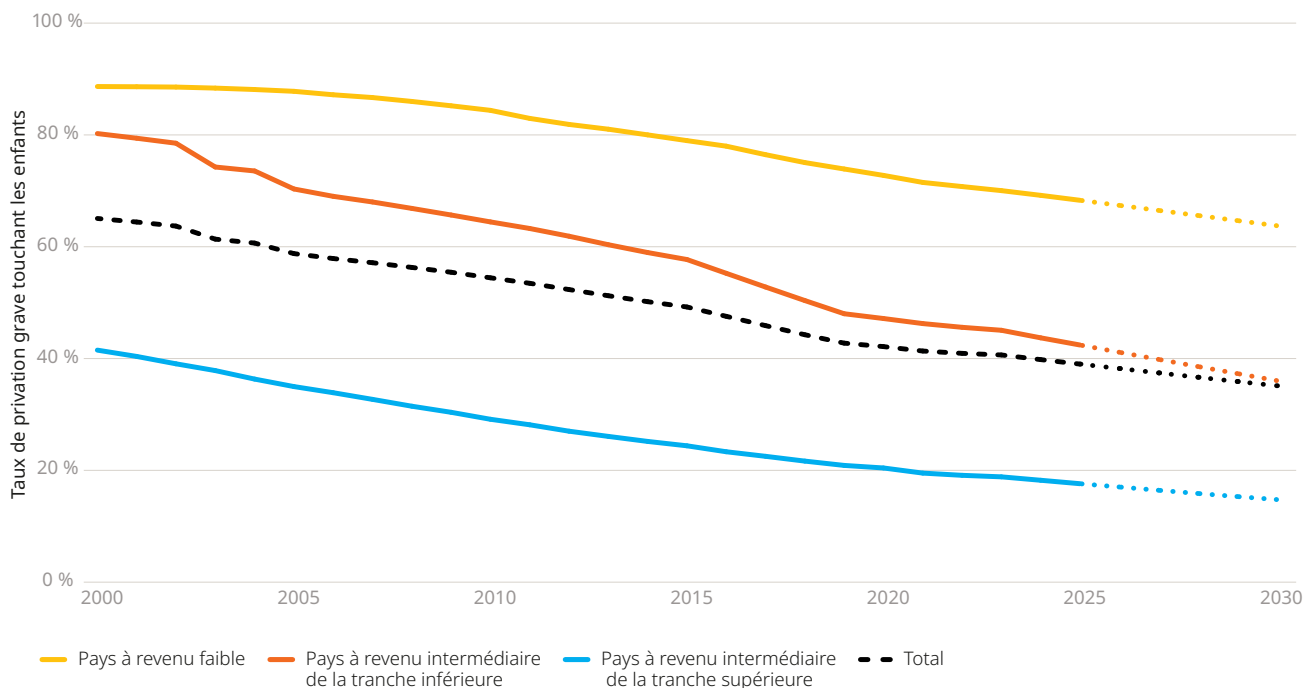
Si beaucoup trop d'enfants sont encore en proie à la pauvreté, le monde n'en a pas moins accompli d'importants progrès. Depuis le début de ce siècle, le nombre d'enfants souffrant de graves privations a diminué d'un tiers, passant d'une proportion de trois sur cinq en 2000 à deux sur cinq en 2023 (voir figure 1)³. Ces progrès s'expliquent très simplement : les gouvernements, la société civile et la communauté internationale ont pris des mesures stratégiques déterminantes visant à accorder une place centrale à la lutte contre la pauvreté touchant les enfants au niveau national et à donner la priorité aux droits de l'enfant. Cela s'est traduit par la prise en compte des besoins des enfants dans la planification économique, le versement d'une aide pécuniaire aux familles, l'accès élargi aux services publics essentiels, et la promotion d'un travail décent pour les parents et les personnes s'occupant d'enfants⁴.

Le succès de ces démarches prouve que des progrès sont possibles.

Cette dynamique s'est toutefois ralentie sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et il a fallu du temps pour assurer la relance⁵. Bien avant cela, toutefois, d'importants reculs s'étaient déjà amorcés en Afrique subsaharienne. En effet, dans certains pays, la pauvreté touchant les enfants ne diminuait plus, ou très peu, depuis 2014⁶.

En l'absence d'initiatives coordonnées visant à inverser cette tendance, nous risquons de vouer des millions d'enfants supplémentaires à la précarité⁷ et de créer une génération endettée, c'est-à-dire une cohorte d'enfants dont l'avenir est compromis par le service d'une dette que leur pays a contractée avant leur naissance⁸.

Figure 1 Taux de privation grave chez les enfants par niveau de revenu (historiques et projetés) de 2000 à 2030



Remarque : Ce graphique montre le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans souffrant d'une ou plusieurs privations graves. Les données des enquêtes auprès des ménages sur lesquelles reposent ces estimations couvrent moins de 50 % de la population infantile des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Sources : Estimations des taux de pauvreté multidimensionnelle établies par Save the Children, 2023 ; projections de l'UNICEF pour la période 2024-2030.

Agir dès maintenant pour bâtir un avenir meilleur

Le rapport *La Situation des enfants dans le monde 2024* a mis au jour trois forces puissantes (les changements démographiques, la crise climatique et environnementale et les technologies d'avant-garde) qui auront de profondes répercussions sur la vie des enfants entre aujourd'hui et 2050. Les crises aiguës, à l'image des conflits armés de plus en plus nombreux et du fardeau croissant de la dette, viennent aggraver ces tendances à long terme.

Les mesures que nous prendrons face à ces changements détermineront jusqu'à quel point nous parviendrons à réduire la pauvreté touchant les enfants. Néanmoins, nous devons agir sans attendre.

Les changements climatiques et les conflits menacent de faire basculer toujours plus de familles dans la pauvreté. À ce stade, quatre enfants sur cinq sont déjà exposés chaque année à au moins un aléa climatique extrême⁹ et, en 2024, près d'un enfant sur cinq vivait dans une zone de conflit, soit près du double par rapport au milieu des années 1990¹⁰.

La croissance économique marque le pas dans de nombreux pays en développement, ce qui met en péril leur capacité à élargir les programmes de lutte contre la pauvreté et les services publics à destination des enfants. On estime que les coupes sans précédent opérées dans les financements de l'aide au développement pourraient occasionner pas moins de 4,5 millions de décès d'enfants de moins de 5 ans à l'horizon 2030 – autant de

tragédies pour les familles concernées et de pertes majeures de potentiel pour l'humanité¹¹. Cette baisse touchera également le secteur de l'éducation, limitant par conséquent les possibilités d'apprentissage offertes aux enfants. D'après les projections, près d'un quart des financements sont amenés à disparaître d'ici à 2026 : dans ces conditions, six millions d'enfants supplémentaires risqueront d'être déscolarisés¹².

En outre, les inégalités en matière d'accès numérique influent de plus en plus sur les possibilités dont bénéficient les enfants dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi que sur le plan économique¹³. Les technologies numériques sont devenues une passerelle incontournable sans laquelle les enfants ne peuvent recevoir certains services essentiels et faire valoir leurs droits¹⁴. Leur absence ne fait alors que creuser encore davantage les fossés existants.

Viennent ensuite les problèmes d'endettement : 45 pays en développement paient actuellement des intérêts supérieurs au montant de leurs dépenses en matière de santé, et 22 y consacrent un budget supérieur à celui de l'éducation¹⁵. Or, lorsque les pays n'investissent pas suffisamment en faveur des enfants, un cercle vicieux s'installe : leur économie s'affaiblit et ne permet plus de rembourser la dette.

Les jeunes ont conscience de la situation et pâtissent de l'écart entre le discours rhétorique et la réalité.

« Ils ont dit que l'économie repartait. Nous n'avons remarqué aucune différence. Ils ont dit que les écoles étaient ouvertes. Les nôtres étaient inondées. Ils ont dit que les enfants étaient résilients. Nous étions épuisés. Ils ont dit que nous incarnions l'avenir. Nous avons demandé : l'avenir de qui ? »

Nahjae Nunes, titulaire de la bourse de prospective de l'UNICEF pour les jeunes en 2023

La pauvreté touchant les enfants aujourd'hui

▼
1 enfant sur 5
dans le monde vit dans une pauvreté monétaire extrême.

La pauvreté va à l'encontre des droits fondamentaux des enfants. Dans un monde où des centaines de millions d'enfants vivent dans la précarité, les droits inscrits dans la Convention relative aux droits de l'enfant (éducation, logement, assainissement, etc.) ne sont pas pleinement respectés.

Pauvreté monétaire : une crise des extrêmes

Aujourd'hui, près d'un enfant sur cinq dans le monde (soit plus de 412 millions d'enfants au total) vit dans une pauvreté monétaire extrême, c'est-à-dire avec moins de 3 dollars par jour pour subvenir à ses besoins¹⁶. Comparativement aux adultes, les enfants courent un risque plus de deux fois supérieur d'être en proie à une pauvreté extrême¹⁷, ce qui reflète les coûts plus élevés auxquels font face les familles qui élèvent des enfants. Le corps et l'esprit des enfants étant encore en développement, ces derniers sont également plus vulnérables aux effets de la pauvreté, dont les séquelles sont susceptibles de compromettre leur bien-être tout au long de la vie¹⁸.

On observe une concentration croissante des cas de pauvreté extrême infantile en Afrique subsaharienne, qui abrite plus de trois quarts des enfants vivant dans la pauvreté

extrême, alors même que cette région abrite moins d'un quart des enfants du monde entier¹⁹. Ensemble, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud recensent près de 9 cas d'extrême pauvreté infantile sur 10 et pourtant, seule environ la moitié des enfants du monde vivent dans ces régions²⁰.

Toutefois, la pauvreté touchant les enfants ne se cantonne pas aux régions les plus défavorisées du monde. D'après un seuil de pauvreté revu à la hausse pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars par jour), près de deux enfants sur trois dans le monde – soit 1,4 milliard – sont en proie à la pauvreté monétaire²¹.

Privation grave : les multiples dimensions de la pauvreté

Les indicateurs monétaires ne révèlent que la partie émergée de l'iceberg. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, plus d'un enfant sur cinq (soit 417 millions d'enfants) souffre de privations graves dans au moins deux des domaines suivants : l'éducation, la santé, le logement, la nutrition, l'assainissement et l'accès à l'eau salubre (voir figure 2)²². C'est en Afrique subsaharienne que se concentrent les taux de privation grave les plus élevés chez les enfants, devant l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique où ces taux sont également élevés.

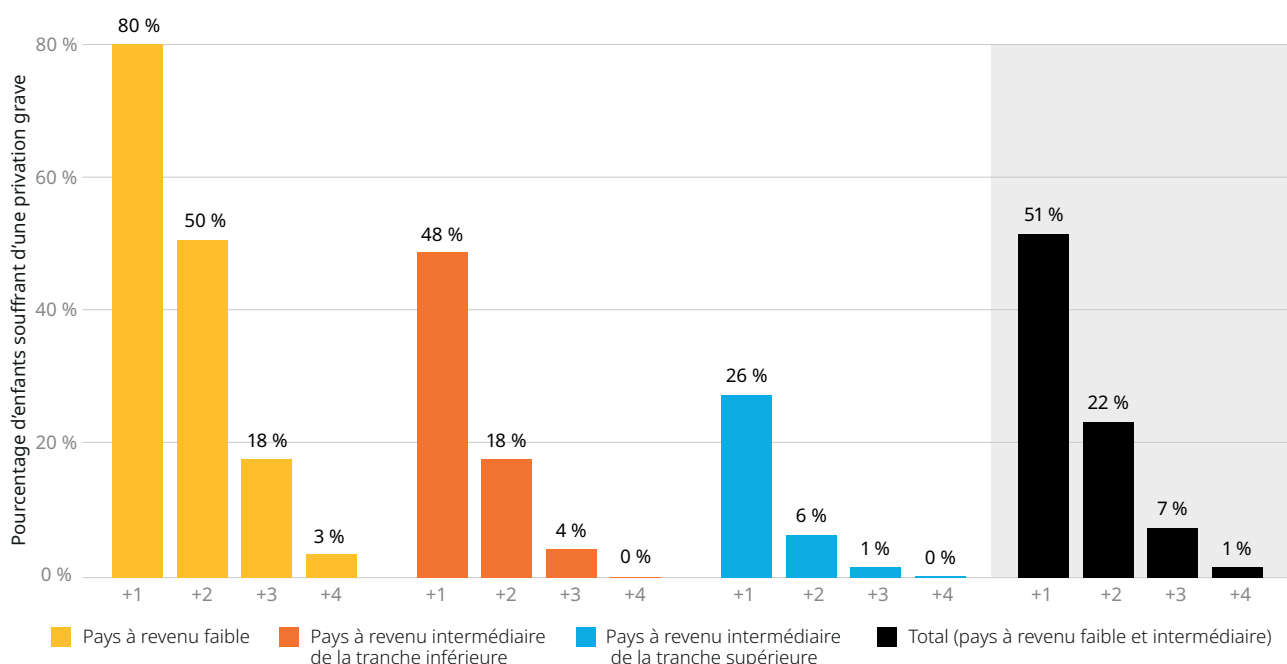
Depuis le début du siècle, les pays ont certes réalisé des progrès dans la réduction de la pauvreté touchant les enfants telle que mesurée par les privations graves. Les estimations montrent en effet que la pauvreté fondée sur une privation grave dans au moins un des domaines cités a baissé d'un tiers depuis l'an 2000 dans les pays à revenu faible et intermédiaire²³.

Ces dernières années, on observe toutefois un statu quo dans les pays à revenu élevé. Il faut savoir que ces derniers utilisent des indicateurs différents pour évaluer la privation grave chez les enfants ; bien qu'elles se fondent sur un concept identique, leurs données ne sont donc pas directement comparables à celles recueillies dans les pays à revenu faible et intermédiaire.



Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, **417 millions** d'enfants souffrent de privations graves dans au moins deux domaines.

Figure 2 Taux de privation grave chez les enfants, selon les catégories de pays par niveau de revenu (en fonction du nombre de privations)



Source : Analyse conjointe de données issues d'Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et d'enquêtes démographiques et sanitaires par Save the Children et l'UNICEF.

Si la privation grave chez les enfants a diminué entre 2015 et 2024 au sein de l'Union européenne, tous les progrès ont été accomplis durant la première moitié de cette période. Plus de six millions d'enfants dans la région sont actuellement en situation de privation grave.

Les enfants sont exposés à des risques accrus

Ce sont les **enfants les plus jeunes** dans le monde qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés. En 2024, 22,3 % des enfants âgés de 0 à 4 ans étaient touchés par une pauvreté monétaire extrême, contre 14,9 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans²⁴.

La moitié du total des enfants vivant dans des **zones fragiles et touchées par un conflit** sont en proie à une pauvreté extrême, contre 11,4 % des enfants hors de ces zones²⁵.

L'**éducation du ou de la chef de ménage** joue également un rôle : le taux de pauvreté extrême chez les enfants atteint 32,9 % lorsque cette personne n'a pas reçu d'éducation, tandis qu'il s'élève à seulement 5,8 % lorsqu'elle a terminé des études supérieures²⁶.

D'après les données disponibles, près de 79 % des enfants en situation de pauvreté monétaire extrême vivent en **milieu rural** ; toutefois, le taux de pauvreté enregistré dans les **bidonvilles** et les installations urbaines sauvages est bien plus élevé que la moyenne observée en milieu urbain²⁷.

Les **enfants en situation de handicap** sont nettement plus susceptibles que les autres d'être en proie à la pauvreté²⁸, car leur famille doit composer avec des coûts disproportionnés en matière de santé alors même que leurs parents ne sont pas toujours en mesure de travailler hors du foyer en raison de leurs responsabilités d'aidant(e)s.

Bien que leur nombre soit souvent sous-estimé, les **enfants déplacés ou réfugiés** sont exposés à un risque accru de pauvreté, tant en période de transit qu'à leur arrivée. D'après des études menées en Colombie, au Liban et en Ouganda, les taux de pauvreté sont élevés parmi les populations déplacées²⁹. Les **enfants autochtones** sont eux aussi aux prises avec des taux de pauvreté particulièrement élevés. Dans les 23 pays ayant ratifié la Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, 18,7 % des personnes autochtones se trouvaient en situation de pauvreté monétaire extrême, contre 9,3 % de la population générale³⁰.

Il existe des moyens éprouvés de réduire la pauvreté touchant les enfants

Les données probantes recueillies dans des pays qui ont réussi à réduire considérablement la pauvreté touchant les enfants mettent en lumière cinq domaines d'action majeurs qui ont conjointement le pouvoir d'engendrer des effets durables :

- 1. Élever la lutte contre la pauvreté touchant les enfants au rang de priorité à l'échelle nationale.** L'intégration de la lutte contre la pauvreté touchant les enfants dans les textes législatifs, les plans d'action et les budgets nationaux fait passer cet objectif du statut d'aspiration à celui d'obligation contraignante.
- 2. Prévoir des politiques macroéconomiques de soutien, assorties d'une marge de manœuvre budgétaire.** Pour réduire la pauvreté touchant les enfants, il est impératif que les besoins rencontrés par ces derniers soient pris en compte dans les

politiques de gouvernance économique et fiscale. Les banques centrales devraient ainsi étudier l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les familles. Par ailleurs, il conviendrait d'élaborer des cadres juridiques qui protègent les dépenses relatives aux enfants et incluent des mécanismes d'ajustement automatique en fonction de l'inflation. L'établissement d'un budget adapté aux enfants et la mise en place de dispositifs de transparence contribuent également à améliorer l'application du principe de responsabilité : les pays dont le budget est transparent ont tendance à dépenser davantage au titre des soins de santé et du bien-être des enfants.

- 3. Instaurer une protection sociale inclusive plus étendue.** Il est avéré que les prestations en faveur des familles et des enfants, qu'elles soient universelles ou ciblées, contribuent à réduire les taux de pauvreté touchant les enfants, à améliorer la nutrition et la santé, ainsi qu'à accroître les niveaux de fréquentation scolaire et d'achèvement des études³¹. Divers programmes de transfert en espèces ont ainsi porté leurs fruits en Afrique du Sud, au Brésil ou encore au Mexique, tandis qu'en Pologne, le versement d'une prestation universelle pour enfant à charge s'est traduit par une réduction substantielle des taux de pauvreté touchant cette population³². Il n'en reste pas moins qu'environ 1,8 milliard d'enfants dans le monde ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale³³.
- 4. Fournir des services publics de qualité et en élargir l'accès.** Il est nécessaire d'offrir aux enfants un accès fiable à l'éducation, aux soins de santé, aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, à la nutrition, à l'information, au divertissement et au logement afin d'accompagner leur apprentissage, de favoriser leur développement et de veiller à leur bien-être. En Indonésie, le programme d'assistance opérationnelle en milieu scolaire (School Operational Assistance) a réduit le fardeau financier des familles, tout en améliorant les taux d'inscription et l'assiduité³⁴. Autre exemple : au Bangladesh, l'intégration d'initiatives en faveur de la nutrition maternelle et infantile a permis d'abaisser durablement les taux de retard de croissance à l'échelle du pays³⁵. La garantie européenne pour l'enfance, quant à elle, permet de faire en sorte que les enfants marginalisés aient gratuitement accès aux services d'éducation de la petite enfance et aux soins de santé, reçoivent au moins un repas sain par jour en milieu scolaire et bénéficient d'un logement adéquat.
- 5. Promouvoir le travail décent.** Le bien-être des enfants est étroitement lié à la sécurité économique des personnes qui s'occupent d'eux. Malgré un faible taux de chômage mondial, plus de 58 % de la main-d'œuvre à l'échelle du globe occupait un emploi informel en 2023³⁶. En Afrique, 29 % de la population active vivait sous le seuil de pauvreté, soit une proportion quatre fois plus élevée que le taux mondial³⁷. Parmi les mesures concrètes favorisant le travail décent figurent l'inscription dans la loi et l'application d'un salaire minimum, la multiplication des incitations à la formalisation et l'élargissement des prestations de sécurité sociale aux personnes occupant un emploi informel. Les politiques connexes doivent également soutenir les travailleurs et travailleuses qui s'occupent d'enfants en proposant un congé parental rémunéré et des services de garde d'enfants abordables.

Diverses **conditions favorables** sont indispensables à la mise en œuvre de ces cinq piliers : en effet, il faut prendre acte du caractère mondial et collectif de cette responsabilité, mobiliser le soutien public à l'appui des changements, améliorer la collecte et la ventilation des données, être à l'écoute des enfants et renforcer les capacités prospectives afin de mieux préparer l'avenir.

Trois crises menacent les progrès accomplis

▼
Les crises aiguës portent d'ores et déjà préjudice aux enfants en ce qu'elles détruisent les moyens de subsistance, déplacent les familles, perturbent l'éducation et engendrent la faim ainsi que la malnutrition.

En 2024, au moins **1 enfant sur 7** a vu sa scolarité perturbée par des chocs climatiques qui ont occasionné des déficits en matière d'apprentissage.

Même s'il existe des solutions éprouvées, trois crises – les crises climatique et environnementale, la multiplication des conflits et le déficit de financement – menacent de compromettre à brève échéance les actions entreprises pour réduire la pauvreté touchant les enfants. Parallèlement à certaines grandes tendances à long terme qui sont à la fois source d'opportunités et de risques, les crises aiguës portent d'ores et déjà préjudice aux enfants en ce qu'elles détruisent les moyens de subsistance, déplacent les familles, perturbent l'éducation et engendrent la faim ainsi que la malnutrition.

Les crises climatique et environnementale

Chaque année, quatre enfants sur cinq sont exposés à au moins un aléa climatique extrême (vague de chaleur, inondations, sécheresse, etc.). En 2023, près de neuf millions d'enfants ont été déplacés à la suite de telles catastrophes naturelles³⁸. D'après les projections établies pour 2050, près de huit fois plus d'enfants seront exposés à des vagues de chaleur extrême, trois fois plus à des inondations fluviales extrêmes et près de deux fois plus à des feux incontrôlés extrêmes³⁹. Lorsqu'ils sont conjugués, les aléas climatiques et la pauvreté exacerbent les difficultés. De fait, les enfants en situation de pauvreté ont plus de chances d'être exposés à des aléas climatiques extrêmes, lesquels plongent encore davantage les familles dans la pauvreté. En 2024, au moins un enfant sur sept (soit 242 millions d'enfants au total) a vu sa scolarité perturbée par des chocs climatiques qui ont occasionné des déficits en matière d'apprentissage⁴⁰. D'après les estimations issues de la recherche, 32 millions à 132 millions de personnes pourraient basculer sous le seuil de pauvreté extrême en raison des répercussions des changements climatiques d'ici à 2030 ; c'est l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud qui abritent les populations les plus touchées⁴¹.

Le fardeau le plus lourd pèse sur les pays les moins responsables de la crise climatique et les moins bien armés pour s'adapter⁴².

L'adoption de solutions tenant compte des changements climatiques

L'action climatique offre un moyen de mettre fin, d'ici à 2050, à la situation de pauvreté extrême dans laquelle vivent jusqu'à 175 millions de personnes⁴³. Dans cette optique, les mesures suivantes pourront s'avérer décisives :

- **Offrir une protection sociale résiliente aux chocs dans les zones fragiles et touchées par un conflit.** Au Bangladesh, un programme de transfert en espèces par anticipation verse des fonds aux ménages vulnérables avant que les inondations atteignent un seuil critique, de sorte que les familles puissent protéger leurs biens et ainsi réduire leur anxiété⁴⁴. Il est possible de déployer des systèmes nationaux de protection sociale de ce type qui assureraient le déclenchement de réponses automatiques en cas d'événements climatiques.
- **Venir en aide aux enfants déplacés.** À mesure que les déplacements se multiplient sous l'effet des changements climatiques, les pays doivent renforcer leurs systèmes d'aide aux enfants déplacés pour faire en sorte que ces derniers continuent d'avoir accès à l'éducation, aux soins de santé ainsi qu'à la protection sociale, et pour leur

garantir une identité juridique. À titre d'exemple, le Brésil, le Maroc et la Türkiye ont adopté des politiques en vertu desquelles les enfants migrants et réfugiés peuvent accéder aux services dont ils ont besoin, quel que soit leur statut⁴⁵.

- **Favoriser les solutions bénéficiant d'un ancrage communautaire**, comme celle mise en œuvre dans le comté de Maban, au Soudan du Sud, où un processus de consultation communautaire a conduit à l'élaboration locale de stratégies de préparation aux inondations⁴⁶, incluant des systèmes d'alerte précoce et des plans d'action préventive placés sous la houlette des enfants. Ces derniers ont mis au point des stratégies d'évacuation et prévu des lieux d'apprentissage sûrs afin d'assurer à la fois leur préparation sur le plan pratique et leur résilience émotionnelle.
- **Renforcer la résilience aux changements climatiques des infrastructures et des services.** Les gouvernements devraient investir dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de protocoles d'intervention rapide, ainsi qu'à l'appui de la construction d'écoles et d'établissements de santé adaptés aux changements climatiques. À titre d'exemple, plusieurs villes européennes (notamment Barcelone, Madrid et Paris) ont pris des mesures pour végétaliser les cours d'école et créer ainsi des « zones de fraîcheur » visant à contrecarrer l'effet d'îlot de chaleur urbain⁴⁷.

La multiplication des conflits

Le monde fait face à une hausse historique des conflits armés, lesquels ont touché en 2024 et en 2025 un nombre de pays inégalé depuis la Seconde Guerre mondiale⁴⁸. En 2024, environ 19 % des enfants du monde entier vivaient dans une zone en proie au conflit – un pourcentage près de deux fois supérieur à celui enregistré au milieu des années 1990⁴⁹.

Toujours en 2024, les Nations Unies ont confirmé 41 370 violations graves commises contre des enfants dans le cadre de conflits, soit une hausse de 25 % par rapport à 2023⁵⁰. Le refus d'accorder l'accès à l'aide humanitaire, avéré dans plus de 7 900 cas en 2024, fait courir aux enfants un risque élevé de maltraitance, d'exploitation, de maladie et de famine⁵¹.

Il existe un lien incontesté entre la pauvreté monétaire et les conflits armés⁵². Entre 2014 et 2024, le taux de pauvreté monétaire extrême chez les enfants vivant dans des États fragiles ou touchés par un conflit est passé de 46 % à 50,2 %, tandis que dans tous les autres États, il a chuté pour passer de 19,9 % à 11,4 %⁵³. Cela signifie que la moitié du total des enfants vivant dans des zones fragiles ou touchées par un conflit sont en proie à une pauvreté extrême, contre environ un enfant sur neuf dans tous les autres États.

Les conflits engendrent la pauvreté car ils compromettent la stabilité économique, détruisent les infrastructures et perturbent la prestation des services publics (approvisionnement en eau, éducation, énergie, etc.)⁵⁴. La perturbation des services d'éducation va à l'encontre du droit des enfants d'apprendre et de se développer, nuisant par là même à la réalisation de leur potentiel individuel tout autant qu'à la prospérité collective. Les pays aux prises avec un conflit répété ou prolongé subissent des préjudices économiques à long terme qui, cumulés, empêchent de faire avancer la lutte contre la pauvreté⁵⁵.



En 2024,
environ
19 %
des enfants du
monde entier
vivaient dans
une zone en proie
au conflit.

La protection des enfants dans les situations de conflit

Les stratégies efficaces associent la mise en place de transferts souples à des fins humanitaires, la continuité de l'éducation et la prestation de services de soutien psychosocial. Dans cette optique, les gouvernements doivent :

- **Garantir l'accès à l'aide humanitaire et faire respecter les droits des enfants.** Les gouvernements et les acteurs d'un conflit armé sont tenus de respecter le droit international humanitaire, de lever les obstacles entravant l'acheminement de l'aide et de faire primer l'intérêt des enfants dans toutes les décisions qui les touchent au sein des zones de conflit.
- **Investir en faveur de la protection sociale dans les zones fragiles et touchées par un conflit.** Il est impératif de verser aux familles vulnérables des transferts en espèces sans conditions, assortis d'une assistance en nature sous la forme d'aliments, d'un abri ou encore de fournitures. Lorsqu'une infrastructure numérique est en place, il convient de l'utiliser pour acheminer l'aide de manière efficace, tout en mettant les bénéficiaires en relation avec des services de santé mentale, de gestion de cas et d'autres soutiens essentiels. Enfin, le renforcement des systèmes de protection sociale est indispensable pour assurer la pérennité des prestations.
- **Accorder à l'éducation le statut d'intervention prioritaire dans les situations de crise.** L'éducation doit être considérée comme une composante centrale des mesures d'intervention d'urgence, lesquelles incluront la création d'espaces temporaires d'apprentissage, la mise en place de cours de rattrapage et l'adoption de modèles d'apprentissage hybrides. L'investissement dans des outils numériques (par exemple : des tablettes fonctionnant à l'énergie solaire) offre un moyen d'assurer l'apprentissage à distance en cas de coupures de courant.
- **Rétablir le fonctionnement des systèmes essentiels.** La reconstruction rapide des systèmes de santé, d'éducation et d'enregistrement des faits d'état civil est primordiale pour faire en sorte que les enfants disposent des pièces d'identité requises pour accéder aux services. Les fournisseurs de technologie peuvent créer des plateformes en ligne sécurisées sous-tendant l'acheminement de l'aide, tandis que les éducateurs et éducatrices ont la possibilité de mettre en œuvre des approches tenant compte des traumatismes afin de créer des espaces d'apprentissage sûrs.
- **Renforcer la capacité d'action à l'échelon local.** Les organisations de la société civile, les dirigeants communautaires et les groupes représentant la jeunesse, qui bénéficient de la confiance des communautés, sont souvent les premiers à intervenir. Il est important de les former, de leur fournir les ressources nécessaires et de les doter de mécanismes de coordination qui leur permettront d'étendre leurs activités de liaison au moyen d'écoles mobiles et de programmes de proximité.

La crise du financement et le sous-investissement en faveur des enfants

Face à la baisse des financements, trop de gouvernements n'entrevoient pas de solution leur permettant de réaliser des investissements adéquats en faveur des enfants. Si la plupart des pays à revenu faible perçoivent 7 % à 15 % de leur produit intérieur brut (PIB) sous la forme d'impôts et de taxes, 25 % à 30 % sont nécessaires au financement des soins de santé, de l'éducation et de la protection sociale pour toutes et tous⁵⁶. L'adaptation aux changements climatiques, quant à elle, requiert quelque 3 % à 3,5 % du PIB annuel des pays à revenu faible et met donc encore davantage les budgets sous tension⁵⁷.

Les sources internationales de financement n'ont pas comblé ce déficit. L'aide publique au développement a stagné en valeur réelle, avec une baisse de la part dévolue aux pays les moins avancés (PMA), laquelle est passée d'un tiers à moins d'un quart en l'espace d'une décennie⁵⁸. Dans le même temps, l'investissement étranger direct à destination des pays en développement a chuté fortement après un pic enregistré au début des années 2000. Les PMA en reçoivent désormais moins de 5 %, et moins de 2 % des flux mondiaux de financement⁵⁹.

Face à la réorientation des investissements privés et à la stagnation de l'aide, les gouvernements sont en proie à une crise, d'autant que leurs revenus intérieurs suffisent à peine à couvrir la moitié des besoins élémentaires. Dans bon nombre de pays à revenu faible, le service de la dette extérieure accapare environ un cinquième des recettes publiques, soit souvent plus que les dépenses cumulées au titre de la santé et de l'éducation⁶⁰. En Afrique, le montant des dépenses liées aux intérêts par habitant (70 dollars É.-U.) dépasse celui consacré à la santé (44 dollars É.-U.) ou à l'éducation (63 dollars É.-U.)⁶¹.

Adopter des solutions structurelles pour faire advenir un changement durable

Les solutions traditionnelles (annulation de la dette, augmentation de l'aide, mesures d'austérité ou emprunts auprès de nouvelles sources) n'ont pas porté leurs fruits et ont même parfois aggravé la crise. Aussi s'avère-t-il plus judicieux de restructurer la dette pour faire en sorte que les obligations connexes deviennent autant d'occasions pour les gouvernements de réaliser des investissements robustes et durables en faveur des enfants. À ce titre, il est primordial de prévoir des incitations articulées autour de la lutte contre la pauvreté touchant les enfants et de l'amélioration du bien-être de ces derniers. Dans le cadre d'un tel programme, il faudrait ainsi :

- **Établir un lien entre l'allègement de la dette et les investissements en faveur des enfants**, de sorte que les pays et les créanciers œuvrent ensemble pour réduire les versements au titre de la dette, tout en améliorant la collecte de l'impôt. Les économies ainsi réalisées, conjuguées à la hausse des recettes fiscales, permettraient d'investir dans les domaines de la nutrition, de l'éducation, de la santé et de la protection des enfants contre la violence et l'exploitation.
- **Assurer une assistance technique rapide** de la part des partenaires internationaux afin de mettre à niveau les systèmes numériques d'imposition et d'optimiser la collecte – avec une rentabilisation prévue dans un délai de deux à trois ans. Au fil de l'augmentation des revenus intérieurs, la part des recettes supplémentaires serait divisée entre les créanciers et les programmes ciblant les enfants, majoritairement à l'appui de l'investissement social.
- **Tracer une voie durable pour l'avenir**. Les pays obtiendraient une certification à mesure qu'ils atteignent les valeurs de référence du cadre en ce qui concerne la génération de recettes, d'une part, et les résultats en faveur du développement des enfants, d'autre part.

Cette démarche s'avère avantageuse pour toutes les parties : les gouvernements accompliront des progrès sociaux visibles et davantage d'enfants échapperont à la pauvreté, tandis que les créanciers auront une meilleure visibilité sur les rentrées d'argent.



Dans bon nombre de pays à revenu faible, le service de la dette extérieure accapare environ un cinquième des recettes publiques, soit souvent plus que les dépenses cumulées au titre de la santé et de l'éducation.

Tout est une question de volonté

Nous avons le pouvoir de mettre fin à la pauvreté touchant les enfants au XXI^e siècle. Comme l'attestent les données probantes et empiriques, nous sommes capables d'accomplir rapidement des progrès considérables, même lorsque la conjoncture économique est défavorable. Nous savons quelles politiques et quels investissements sont propices à l'accélération de ces progrès. Et nous avons la vision prospective et l'expérience requises pour jeter dès aujourd'hui les bases de la réussite face aux enjeux futurs.

Nous savons également qu'il s'agit là d'un impératif commun. Les crises économiques, les chocs climatiques et les conflits ne connaissent pas de frontières. Dans un monde d'abondance, trop d'enfants aux prises avec la pauvreté sont privés de leurs droits et voient leur avenir menacé. Et lorsque la pauvreté nuit à la cohésion sociale et compromet la prospérité économique, tout le monde est perdant.

Alors pourquoi un tel manque d'initiative ?

Dans la toute première édition du rapport *La Situation des enfants dans le monde* datant de 1980, le Directeur général de l'UNICEF, James P. Grant, évaluait l'ampleur des ressources et des connaissances disponibles à l'échelle du globe pour lutter contre la pauvreté touchant les enfants, et les jugeait suffisantes pour mener une action décisive.

Tout comme aujourd'hui, nous savions à l'époque quelles étaient les mesures à prendre et nous avions les moyens de les mettre en œuvre.

« Il ne fait aucun doute que nous disposons des capacités requises pour atteindre cet objectif », écrivait James Grant. « La question est de savoir si nous aurons la sagesse et la volonté d'agir. »

James P. Grant, ancien Directeur général de l'UNICEF

Les progrès accomplis dans le monde pour réduire la pauvreté touchant les enfants depuis 1980 témoignent qu'une telle volonté a été à l'œuvre.

Malgré les crises multiples qui sévissent à l'heure actuelle, nous sommes convaincus que la volonté de mettre fin à la pauvreté touchant les enfants peut – et doit – se manifester à nouveau.

Notes de fin

- 1 Programme des Nations Unies pour le développement. « Preventing Violent Extremism through Promoting Inclusive Development, Tolerance and Respect for Diversity », document de travail. PNUD, New York, 1^{er} juin 2016.
- 2 Liang, Xiao et al., *Trends in World Military Expenditure*. Stockholm International Peace Research Institute, Stockholm, avril 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.55163/AVEC8366> (consulté le 20 octobre 2025).
- 3 Analyse de données issues d'Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et d'enquêtes démographiques et sanitaires compilées par Save the Children réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- 4 Global Coalition to End Child Poverty, *What Works to Reduce Child Poverty? Insights from Across the Globe*. Global Coalition to End Child Poverty, New York, 2025.
- 5 Banque mondiale, UNICEF et al., « Children in Monetary Poor Households: Global, regional, and select national trends in the progress against child poverty », note de recherche sur les politiques n° 11203, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099151009052581696/pdf/IDU-439588fb-b2c2-4d7f-941b-90275692e782.pdf> (consulté le 20 octobre 2025).
- 6 Ibid., p. 9.
- 7 Nations Unies, « Outcome Document of the Fourth International Conference on Financing for Development ». Nations Unies, n. p., 16 juin 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://financing.desa.un.org/sites/default/files/ffd4-documents/2025/Compromiso%20de%20Sevilla%20for%20action%2016%20June.pdf> (consulté le 20 octobre 2025).
- 8 Act for Early Years, *Generation Debt: From crisis to opportunity for Africa's youngest children*. Act for Early Years, Londres, 24 septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://actforearlyyears.org/resources/generation-debt-from-crisis-to-opportunity-for-africas-youngest-children/> (consulté le 20 octobre 2025).
- 9 Global Coalition to End Child Poverty, *A Disproportionate Burden: Children in poverty bearing the brunt of the climate crisis*. Global Coalition to End Child Poverty, New York, décembre 2023, p. 4.
- 10 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Refusons la nouvelle norme – 2024 est "l'une des pires années de l'histoire de l'UNICEF" pour les enfants pris au piège des conflits », communiqué de presse. UNICEF, New York, 28 décembre 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/refusons-la-nouvelle-norme-2024-pires-années-histoire-unicef> (consulté le 20 octobre 2025).
- 11 Medeiros Cavalcanti, Daniella et al., « Evaluating the Impact of Two Decades of USAID Interventions and Projecting the Effects of Defunding on Mortality up to 2030: A retrospective impact evaluation and forecasting analysis ». *The Lancet*, vol. 406, n° 10500, p. 283-294.
- 12 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Education Aid Cuts: A broken promise to children*. UNICEF, New York, 2025. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/media/173911/file/Funding_cut_analysis_-_education.pdf (consulté le 20 octobre 2025).
- 13 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Childhood in a Digital World: Screen time, skills and mental health*. UNICEF Innocenti, Florence, juin 2025, p. 7.
- 14 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Innocenti Report Card 19: Child well-being in an unpredictable world*. UNICEF Innocenti, Florence, mai 2025.
- 15 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2025.
- 16 « Children in Monetary Poor Households ».
- 17 Ibid.
- 18 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Child Poverty: What you need to know about child poverty and UNICEF's work to tackle it ». UNICEF, New York. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/social-policy/child-poverty (consulté le 23 octobre 2025).
- 19 « Children in Monetary Poor Households », p. 8.
- 20 Ibid., p. 8.
- 21 Ibid., p. 12.
- 22 Analyse de données issues de MICS et d'enquêtes démographiques et sanitaires réalisée par l'UNICEF.
- 23 *What Works to Reduce Child Poverty?*, p. 9.
- 24 Analyse par la Banque mondiale et l'UNICEF de données utilisées pour le bulletin sur la pauvreté monétaire touchant les enfants publié en septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.endchildhoodpoverty.org/news-and-updates-1/2021/3/16/infographic-children-living-monetary-and-multidimensional-poverty>.
- 25 « Children in Monetary Poor Households », p. 6.
- 26 Analyse par la Banque mondiale et l'UNICEF de données utilisées pour le bulletin sur la pauvreté monétaire touchant les enfants publié en septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.endchildhoodpoverty.org/news-and-updates-1/2021/3/16/infographic-children-living-monetary-and-multidimensional-poverty>.
- 27 Analyse par la Banque mondiale et l'UNICEF de données utilisées pour le bulletin sur la pauvreté monétaire touchant les enfants publié en septembre 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.endchildhoodpoverty.org/news-and-updates-1/2021/3/16/infographic-children-living-monetary-and-multidimensional-poverty> ; Lucci, Paula, Tanvi Bhatkal et Amina Khan, « Are We Underestimating Urban Poverty? ». *World Development*, vol. 103, mars 2018, p. 297-310. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.10.022> ; et « Children in Monetary Poor Households ».
- 28 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Seen, Counted, Included: Using Data to Shed Light on the Well-Being of Children with Disabilities*. UNICEF, New York, 2021.
- 29 Wirtz, Andrea L. et al., « Persistent Food Insecurity and Material Hardships: A latent class analysis of experiences among Venezuelan refugees and migrants in urban Colombia ». *Nutrients*, vol. 16, n° 7, 2024, p. 1060. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.3390/nu16071060> ; Economic Policy Research Centre et al., *Child Poverty and Deprivation in Refugee-Hosting Areas: Evidence from Uganda*. EPRC, UNICEF et Université de Cardiff, Kampala, 2018 ; Jamaludine, Zeina et al., « Inequalities in Wellbeing in Lebanese Children and Different Refugee Subpopulations: A multidimensional child deprivation analysis ». *Child Indicators Research*, vol. 16, n° 5, 2023, p. 2055-2073. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1007/s12187-023-10040-2>.

- 30 Organisation internationale du Travail, *Application de la Convention N° 169 relative aux Peuples Indigènes et Tribaux : pour un avenir inclusif, durable et juste*. OIT, Genève, 3 février 2020.
- 31 Overseas Development Institute et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *The Power of Universal Child Benefits to Reduce Child Poverty and Promote Equity*. ODI, Londres, et UNICEF, New York, 2020 et Tirivayi, N., Waidler, J. et Otchere, F. pour le compte du Transfer Project. *Cash transfers: Past, Present and Future. Evidence and lessons learned from the Transfer Project*. Résumé de recherche, UNICEF Innocenti, Florence, Italie, juillet 2021.
- 32 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Innocenti Report Card 18: Child poverty in the midst of wealth*. UNICEF Innocenti, Florence, décembre 2023.
- 33 Bureau international du Travail, *Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026: Protection sociale universelle pour l'action climatique et une transition juste*. Genève : Bureau international du Travail, 2024. © OIT. Résumé analytique en français disponible à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/fr/publications/flagship-reports/rapport-mondial-sur-la-protection-sociale-2024-2026-protection-sociale> (consulté le 18 novembre 2025). Le chiffre de 1,8 milliard correspond au groupe d'âge 0-18 ans.
- 34 Ministère indonésien de l'éducation, *School Operational Assistance (BOS) Program Evaluation Report*. Ministère de l'éducation, Jakarta, 2023, p. 1-3, p. 17-25.
- 35 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Nutrition and Child Growth Success: The case of stunting decline », note d'orientation. UNICEF Bangladesh, n. p., 2024, p. 1-2, p. 5-9, p. 12-15.
- 36 Organisation internationale du Travail, « Progrès en matière d'objectifs mondiaux et de travail décent ». OIT, Genève, 19 mars 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/fr/charting-progress-on-the-global-goals-and-decent-work/> (consulté le 23 octobre 2025).
- 37 Ibid.
- 38 *A Disproportionate Burden*, p. 4.
- 39 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La Situation des enfants dans le monde 2024 : L'avenir de l'enfance dans un monde en mutation*. UNICEF Innocenti, Florence, novembre 2024, p. 43.
- 40 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Learning Interrupted: Global snapshot of climate-related school disruptions in 2024*. UNICEF, New York, janvier 2025.
- 41 Jafino, Bramka Arga *et al.*, « Revised Estimates of the Impact of Climate Change on Extreme Poverty by 2030 », note de recherche sur les politiques n° 9417. Banque mondiale, Washington, D.C., septembre 2020, p. 10.
- 42 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La crise climatique est une crise des droits de l'enfant, Présentation de l'indice des risques climatiques pour les enfants*, UNICEF, New York, 2021, p. 5.
- 43 Organisation de coopération et de développement économiques et Programme des Nations Unies pour le développement, *Investir dans le climat pour la croissance et le développement*. OCDE, Paris, 2025, p. 27.
- 44 Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies *et al.*, *Anticipatory Cash Transfers in Bangladesh: Results and lessons*. PAM, Rome, 2021, p. 1-13.
- 45 Andrade, Marina, Lucas Sato et Maya Hammad, *Improving Social Protection for Migrants, Refugees and Asylum Seekers in Egypt: An overview of international practices*. Centre international de politiques pour une croissance inclusive et UNICEF, n. p., 2021, p. 32-49, p. 64-69.
- 46 Emmanuel, Yengi et William Lagu, *Stepping Back, Going Forward: Learnings from locally led anticipatory action in Maban, South Sudan*. Save the Children, n. p., août 2024.
- 47 Baró, Francesc *et al.*, « Nature-Based Climate Solutions in European Schools: A pioneering co-designed strategy towards urban resilience ». Dans *Urban Resilience to the Climate Emergency*, Isabel Ruiz-Mallén, Hug March et Mar Satorras (éds), Springer International Publishing, Cham, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://doi.org/10.1007/978-3-031-07301-4_6.
- 48 Armed Conflict Location & Event Data, *Conflict Trends Report: First Quarter 2025*. ACLED, New York, 2025, p. 2.
- 49 « Refusons la nouvelle norme ».
- 50 Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés : Rapport du Secrétaire général, A/79/878-S/2025/247*. Nations Unies, New York, 17 juin 2025, p. 2.
- 51 Nations Unies, *Rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, Résumé 2024*, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, disponible à l'adresse suivante : <https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2025/06/Summary-of-the-Annual-Report-on-Children-and-Armed-Conflict.pdf> (consulté le 30 octobre 2025).
- 52 Corral, Paul *et al.*, *Fragility and Conflict: On the frontlines of the fight against poverty*. Banque mondiale, Washington, D.C., février 2020, p. 1 ; Banque mondiale, « Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations », note d'orientation. Banque mondiale, n. p., 8 juillet 2025. Disponible à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/classification-of-fragile-and-conflict-affected-situations (consulté le 19 juillet 2025).
- 53 Banque mondiale, UNICEF *et al.*, « Children in Monetary Poor Households: Global, regional, and select national trends in the progress against child poverty », note de recherche sur les politiques n° 11203. Banque mondiale, Washington, D.C., septembre 2025, p. 6. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099151009052581696/pdf/IDU-439588fb-b2c2-4d7f-941b-90275692e782.pdf> (consulté le 20 octobre 2025).
- 54 Mueller, Hannes et Chanon Techasunthornwat, « Conflict and Poverty », note de recherche sur les politiques n° 9455. Banque mondiale, Washington, D.C., octobre 2020, p. 2.
- 55 Ibid.
- 56 Fonds monétaire international et Banque mondiale, « Macroeconomic Developments and Prospects For Low-Income Countries—2024 », document n° 011. FMI, Washington, D.C., 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.5089/9798400272400.007> (consulté le 7 octobre 2025).
- 57 Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced, underprepared – Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed*. PNUF, Nairobi, 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.59117/20.500.11822/43796> (consulté le 23 octobre 2025).
- 58 Organisation de coopération et de développement économiques, « Données préliminaires de l'aide publique au développement en 2024 », note de synthèse détaillée. OCDE, Paris, 16 avril 2025. Disponible à l'adresse suivante : [https://one.oecd.org/document/DKD\(2025\)6/fr/pdf](https://one.oecd.org/document/DKD(2025)6/fr/pdf) (consulté le 23 octobre 2025).
- 59 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, « Investment flows to least developed countries affected disproportionately by global crisis ». *Global Investment Trends Monitor*, n° 45, édition spéciale PMA5. CNUCED, Genève, 6 mars 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://unctad.org/publication/investment-flows-least-developed-countries-affected-disproportionally-global-crises> (consulté le 24 octobre 2025).
- 60 Banque mondiale, « Dette ». Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/overview> (consulté le 20 octobre 2025).
- 61 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Un monde de dettes*. CNUCED, Genève, 2025. Disponible à l'adresse suivante : https://unctad.org/system/files/official-document/osgttinf2025d4_summary_en.pdf (consulté le 20 octobre 2025).

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, œuvre à la protection des droits de chaque enfant, où qu'il soit, en particulier ceux des plus défavorisés et des plus difficiles à atteindre. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel. Avant, pendant et après les urgences humanitaires, l'UNICEF est présent sur le terrain pour apporter une aide vitale et de l'espoir aux enfants et à leur famille. Impartiaux, apolitiques et neutres, nous nous employons à protéger chaque enfant et à sauver leur vie et leur avenir.

UNICEF Innocenti – le Centre mondial de la recherche et de la prospective de l'UNICEF – examine les questions d'importance majeure pour les enfants, qu'elles soient actuelles ou émergentes. Il promeut le changement par le biais de la recherche et de la prospective sur un large éventail de problématiques relatives aux droits de l'enfant, en suscitant un discours mondial et en impliquant activement les jeunes dans son travail.

UNICEF Innocenti fournit aux leaders d'opinion et aux décideurs les éléments de preuve dont ils ont besoin pour bâtir un monde meilleur et plus sûr pour les enfants. Il entreprend des recherches sur les problématiques actuelles et émergentes en utilisant des données primaires et secondaires qui reflètent la voix des enfants et des familles concernées. Notre bureau, qui a recours à la prospective pour concevoir le programme d'action en faveur des enfants, s'appuie pour ce faire sur des tours d'horizon prospectifs, l'analyse des tendances et l'élaboration de scénarios. Notre objectif est de constituer une bibliothèque diversifiée et évolutive de rapports, d'analyses et de documents d'orientation de haut niveau, ainsi que de proposer une plateforme de débat et de plaider pour un large éventail de questions relatives aux droits de l'enfant.

UNICEF Innocenti vise à apporter à chaque enfant des réponses à ses préoccupations les plus pressantes.

Publié par :

UNICEF Innocenti – Centre mondial de la recherche et de la prospective

Via degli Alfani, 58

50121, Florence, Italie

Site Web : [unicef.org/innocenti](https://www.unicef.org/innocenti)

Adresse électronique : innocenti@unicef.org

ISBN : 978-92-806-5706-7

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), novembre 2025

Photo de couverture : © UNICEF/UNI864582/Ponce

Pour accéder à un recueil de statistiques vitales traçant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs mondiaux pour les femmes et les enfants, vous pouvez consulter ce site : <https://unicef.link/sowcdata25>

Pour obtenir davantage d'informations et consulter le rapport dans son intégralité, cliquez sur ce lien ou scannez le code QR : <https://www.unicef.org/reports/state-of-worlds-children/2025>



pour chaque enfant

Qui que ce soit.

Où qu'il habite.

Chaque enfant mérite une enfance.

Un avenir.

Une vraie chance.

C'est pour cela que l'UNICEF est là.

Pour chaque enfant du monde entier.

Jour après jour.

Dans plus de 190 pays et territoires.

Atteignant les enfants les plus difficiles à atteindre.

Les plus éloignés d'une main secourable.

Les plus exclus.

C'est pour cela que nous restons jusqu'au bout.

Et n'abandonnons jamais.



pour chaque enfant